

Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG 2

Libellé du poste : Direction – Ecole élémentaire Saint-Jean - Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

Le poste de direction de l'école élémentaire Saint-Jean (17 classes + 1 CLIS + 1 UPE2A), comporte une dimension importante en termes de dispositifs et actions internes à l'Education nationale :

Classes à horaires aménagés musicales – classes bilingues – classe pour élèves allophones

Ce poste demande :

- Une implication dans les différentes instances de concertation avec un partenariat important.
- Une gestion rigoureuse des dispositifs (CHAM, site bilingue, UPE2A).

Il s'agit également de promouvoir et d'accompagner le travail de l'équipe pédagogique avec des modalités d'organisation liées aux dispositifs en place.

2. Profil professionnel attendu :

Compétences spécifiques à la direction d'école (Décret n°89-122 modifié du 24/02/1989)

- Capacité organisationnelles, administratives.
- Capacité relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative, de gestion de l'équipe pédagogique et éducative.
- Responsabilité pour assurer la protection et la réussite des élèves.
- Connaissance des textes et règlements en vigueur.
- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Capacités de communication.

Outre ces compétences spécifiques à toute direction, la Directrice ou le Directeur de l'école devra dans le cadre du pilotage :

- Faire preuve d'engagement dans la résolution des difficultés des élèves, notamment en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique avec l'ensemble des partenaires : RASED, partenaires associatifs, parents, ville, CASNAV, ...
- Accompagner l'équipe enseignante aux niveaux pédagogiques et didactiques ainsi que dans des actions régulières d'analyse de suivi des innovations.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils pour adapter les itinéraires des élèves.

3. Compétences requises par le candidat :

Avoir une expérience avérée de la direction à plusieurs classes et dans le champ de la difficulté scolaire.

4. Conditions de recrutement :

Le candidat devra remplir les conditions réglementaires permettant l'accès à un poste de direction d'école. Il ou elle sera entendu(e) par une commission composée de 3 personnes dont l'IEN de la circonscription.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Strasbourg 2 – Tél : 03 88 45 92 43
ien.strasbourg2@ac-strasbourg.fr